

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



FUTSAL : LE PETIT POUCKET ICAUNAIS

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



Les 64èmes de finale de la Coupe Nationale Futsal se sont déroulées ce dimanche 14 janvier, auxquelles une équipe Icaunaise a participé et s'est qualifiée pour le prochain tour.

Article en page 4

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

Sommaire

- ⚽ Informations Pages 1 à 3
- ⚽ Actualités Pages 4 à 11
- ⚽ Procès-Verbaux Pages 12 à 18

Agenda de la semaine

- Lundi 22 :**
- Mardi 23 :**
- Mercredi 24 :** Commission sportive / CPD U14 / CPD U18 Futsal
- Jeudi 25 :** Commission de discipline
- Vendredi 26 :**
- Samedi 27 :** Finales départementales Futsal U13, U15, U18, Séniors F

CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL

L'adresse e-mail de notre Secrétaire Général, Nicolas BEAU, a évolué ! Vous pouvez désormais supprimer l'adresse : secretaire.general@yonne.fff.fr et enregistrer : nbeau@yonne.fff.fr.



LE FOOTBALL S'ADAPTE À SES JEUNES JOUEURS



Les règlements de la Fédération Française de Football stipulent qu'un joueur atteint d'une pathologie peut être autorisé à évoluer dans une compétition d'une catégorie d'âge inférieure :

Article - 74

1. Les joueurs des catégories de Jeunes atteints d'une pathologie ne leur permettant pas d'évoluer normalement dans les compétitions de leur catégorie

d'âge peuvent être autorisés à évoluer dans une compétition d'une catégorie d'âge inférieure à celle figurant sur leur licence, cette possibilité étant toutefois réservée aux compétitions régionales inférieures à la division supérieure de Ligue.

2. Cette autorisation est délivrée dans les conditions suivantes :

- elle doit être demandée par écrit à la Ligue régionale par un représentant légal du joueur uniquement,
- cette demande doit être accompagnée de l'avis du médecin spécialiste (pédiatre, généticien, rééducateur, endocrinologue...), justifiant de l'impossibilité pour l'enfant de jouer dans les compétitions de sa catégorie d'âge,
- le dossier est ensuite transmis, sous pli confidentiel, par le médecin fédéral régional au médecin fédéral national qui se prononce sur la délivrance ou non de la dérogation ainsi que sur la ou les catégories d'âges au sein desquelles le joueur concerné est autorisé à évoluer. Le cas échéant, le médecin fédéral national, ou un autre médecin désigné par ce dernier, peut réaliser lui-même une visite d'aptitude avant de se prononcer sur la délivrance de ladite dérogation.

3. Les autorisations prévues au présent article figurent sur la licence du joueur sous la mention « autorisé à jouer en catégorie d'âge inférieure article 74 ».

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Filière arbitrage

Top départ du recrutement de la treizième promotion de la Section Sportive du Lycée FOURIER ! Pour celles et ceux qui souhaitent postuler à cette filière arbitrage auxerroise, les dossiers d'inscription sont désormais disponibles (année scolaire 2018/2019).



Pour vous inscrire, il vous suffit de télécharger le [Dossier](#), de le compléter et de le renvoyer au Lycée Fourier à Auxerre (10-16 Rue de Raymond Poincaré – 89000 AUXERRE). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 26 avril 2018 dernier délai. La journée « Détection » sera, quant à elle, effectuée le mercredi 16 mai et proposera quatre épreuves obligatoires : tests physiques VAMEVAL et Vitesse / arbitrage en situation de match / test théorique (lois du jeu) et entretien individuel.

Pour tout complément d'information, Alexandre PERREAU-NIEL (06.87.11.67.98), Responsable Pédagogique de la Filière Arbitrage et Clément TURPIN (06.72.33.80.29), Coordinateur en Arbitrage de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football sont à votre disposition.

[Plaquette de présentation](#)

Section sportive



Top départ des inscriptions à la Section Sportive Masculine du Lycée Fourier d'Auxerre ! Pour les élèves issus des classes de 3^{ème} des établissements publics et privés, nés entre 2001 et 2004, qui souhaitent postuler à cette section, les dossiers d'inscription sont désormais disponibles.

Pour vous inscrire, il vous suffit de télécharger le dossier joint, de le compléter et de le renvoyer au Lycée Fourier (10 – 16 Rue Raymond Poincaré – 89000 AUXERRE). La date

limite de dépôt des dossiers est fixée au 16 mars. La première phase de détection aura lieu le 3 avril et la seconde, les 2 et 3 mai 2018.

Pour tout complément d'information, merci de contacter Alexandre PERREAU-NIEL (06.87.11.67.98).

[Dossier de candidature](#)



JEUNES ET FÉMININES : LES COUPES FUTSAL

Les demi-finales des Coupes Futsal U13, U15, U18 ainsi que les plateaux qualificatifs Féminins se dérouleront les 20 et 21 janvier :

[Programmation](#)



SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

Bon de commande

FUTSAL : LE PETIT POUCKET ICAUNAIS



Les 64èmes de finale de la Coupe Nationale Futsal se sont déroulées ce dimanche 14 janvier, auxquelles une équipe Icaunaise a participé et s'est qualifiée pour le prochain tour.

C'est au gymnase de Clénay que l'US Joigny a validé la dernière étape de la Coupe, en obtenant son billet pour les 32èmes de finale avec 8 buts marqués contre 4 de l'US Rioz-Etuz-Cussey... Les Joviniens font donc parti des 5 lauréats désignés au premier tour fédéral - pour la deuxième fois de son histoire - qui aura lieu le samedi 10 février prochain.

Jimmy DEGHAL, coach de l'équipe A et entraîneur-joueur de l'équipe Futsal, espère recevoir une équipe de Ligue 1 ou Ligue 2 Futsal et montrer aux jeunes licencié(e)s les attraits de cette pratique.

Le District de l'Yonne félicite l'US Joigny et lui souhaite un bon parcours.

« LA GAMBARD' »



Le premier mois de l'année a permis aux U19 Nationaux d'effectuer les 64èmes de finale de la Coupe Gambardella ! Deux équipes icaunaises ont participé à celles-ci ce dimanche 14 janvier 2018.

C'est « à la maison » que ce sont déroulées les 2 rencontres... L'une au stade de l'Abbé Deschamps (Annexe 1), l'autre quelques mètres plus loin, au stade de l'Arbre Sec à Auxerre.

L'équipe U19 de l'AJA a éliminé l'US Torcy 2 à 0, rejoignant ainsi les 32èmes de finale qui se dérouleront le dimanche 4 février. Des Auxerrois fiers et joyeux, récompensés par leur implication.

Les stadistes quant à eux se sont inclinés avec 3 buts à 0. Des petites erreurs qui ont permis aux adversaires « robustes » et athlétiques du Racing Colombes 92 d'ouvrir le score sur pénalty... Une aventure qui s'achève pour les moins de 19 ans du Stade Auxerrois.

Le District de l'Yonne félicite ces 2 équipes et souhaite un bon parcours aux Ajaïstes.



UN CENTRE EN SALLE



Ce mercredi 17 janvier s'est déroulé le premier C.P.D (Centre de Perfectionnement Départemental) Futsal de la saison 2017/2018. Le climat venteux a bien arrangé nos U15, qui ont pu se perfectionner et s'amuser au gymnase de Charbuy.

Après l'échauffement, les maillots numérotés et de 3 couleurs différentes ont divisé nos 18 jeunes suivant leur poste. Ensuite, répartis en 2 groupes entre Guillaume PERLIN et Guillaume GARNIER, ils ont effectué des petits jeux et des exercices techniques. Eric FREMION s'est chargé des 2 gardiens. Quelques parents et accompagnateurs ont pu observer les joueurs, pendant leur séance d'exercices et de matchs. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter pris en commun.

Encadrants : Guillaume PERLIN, Éducateur au District, Eric FREMION, Éducateur au Stade Auxerrois et Guillaume GARNIER, Éducateur de l'AS Tonnerre.

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations sportives, aux accompagnateurs pour leur présence et bravo aux jeunes joueurs.

L'ARBITRAGE COLLABORE



Les jeunes arbitres de nos deux filières régionales d'Auxerre et de Besançon se sont réunis à Dijon, le mercredi 10 Janvier dernier, pour officier ensemble lors de la phase inter académique de Futsal UNSS Cadets et Cadettes.

Un évènement de grande importance pour les sections sportives présentes et géré de mains de maitre par nos deux filières Arbitrage représentées par Julien LIGIER, Clément COSTE et Joan MARSIGLIA, côté Bisontin, Quentin PINET, Lilian BOUVERESSE, Dylan DUPUIS et Baptiste LAMBERT, côté Auxerrois. Un ancien de la filière auxerroise était également du déplacement en la personne de Pierre HUERTAS.

Placés sous la responsabilité d'Alexandre PERREAU-NIEL, tous nos arbitres ont collaboré pour diriger ces débats importants en vue des championnats de France. Ils ont également pu échanger sur leurs différentes expériences durant l'ensemble de la journée.

Cette compétition a été l'occasion pour eux d'officier en tant qu'arbitre sur le terrain, à la table de marque et de se préparer au mieux, pour certains, aux championnats de France qui auront lieu à Rennes pour les filles (ndlr : du 30 janvier au 2 février) et à Avranches pour les garçons (ndlr : du 5 au 8 février).

Article LBFCF



BRAVO VÉRON



Le **Challenge de la Sportivité**, trait d'union entre le District de l'Yonne de Football et France Bleu Auxerre, fut instauré lors de la saison 2014/2015. Ce défi illustre le partenariat entre les deux entités, qui a pour but de récompenser les clubs de Départemental 1 pour leur fairplay.

Le Challenge de la Sportivité récompense une équipe par trimestre. Celle-ci est distinguée par sa bonne mentalité, son accueil et son fair-play. Les équipes sont notées impartialement par les arbitres à la fin de chaque rencontre. Les cartons entrent en compte dans les points. Pour cette première partie de saison, c'est le club de l'AS VERON qui est l'honneur et s'est vu remettre, dans les locaux de France Bleu Auxerre, en présence de Christophe CAILLIET, Président du District, une banderole. Etaient présents, Lydie ROBILLARD, Présidente de l'AS VERON ainsi que Steven SCOQUART, Capitaine et Joël SCOQUART, Dirigeant. Ils ont pu ensemble évoquer à l'antenne ce Challenge.

Classement des 8 premières journées de championnat :

1. VERON – 75 points
2. APPOIGNY – 68.75 points
3. CHEVANNES – 65 points
4. GRON – 62.92 points
5. NEUVY SAUTOUR – 61.25 points



*Bravo aux équipes de Départemental 1 et félicitations à l'AS VERON pour cette distinction.
Remerciements à France Bleu Auxerre pour son accueil toujours aussi chaleureux.*

Retrouvez les témoignages des personnes présentes lors de la remise sur notre [chaîne Youtube](#).



« JE DEMANDE AUX BÉNÉVOLES DE NE PAS BAISSER LES BRAS »



Instauré par la Ligue de Football Amateur, l'opération « Bénévole du Mois », relayée par ses Ligues et ses Districts, met en avant celles et ceux qui œuvrent pour notre Football. Ce mois-ci, c'est Jacqueline ROLLET, Présidente de l'AS CHEMILLY, qui est mise à l'honneur.



Mme ROLLET, quel est votre parcours footballistique ?

Je suis au club de l'AS CHEMILLY depuis 1983. Quand mon fils a commencé à jouer au football, j'ai intégré le club. Au début et durant 5 ans, j'étais secrétaire et trésorière puis Présidente.

En 2018, c'est ma 40^{ème} année de bénévolat dont 35 dans la famille du football. J'ai donné de mon temps au comité des fêtes, au comité de foire, 4 ans aux restos du cœur. 40 années de bénévolat tout en travaillant.

Comment êtes-vous devenue Bénévole ?

Le club avait besoin de bénévoles, j'ai donc accepté d'être au bureau et j'avais dit que j'y resterai jusqu'à ce que mon fils parte. Il est parti et j'y suis toujours... Pour moi, c'est comme gérer une petite entreprise et ça me plaît. J'aime le rapport avec tout le monde, la communication.

J'ai un garçon et une fille. Mon fils a toujours fait du

foot à CHEMILLY - de 7 ans à 20 ans.

Quelles étaient vos missions en tant que Secrétaire / Trésorière et qu'elles sont-elles maintenant ?

Je m'occupais des licences, de la partie relationnel avec les parents, le transport des enfants le samedi et le dimanche. Quand les jeunes étaient encore au lit, j'allais les chercher chez eux... On ne partait pas sans l'équipe complète !

En tant que Présidente, je gère pratiquement tout mais surtout les finances, les sponsors, l'organisation de manifestations pour récupérer de l'argent... Il y a toujours eu une bonne ambiance au club.

Je suis également Déléguée, en cas de besoin. Je ne m'occupe pas du jeu, mais des personnes qui sont autour du terrain. Je n'ai pas peur.

Avez-vous des objectifs ?

Le principal objectif est la montée en D3. Nous avons 2 équipes Séniors masculines (dont une qui est en entente avec le club du Mont-Saint-Sulpice), et une équipe Séniors Féminine. Pour les jeunes, nous avons fait des appels au niveau des écoles et des parents mais... sans réponse.

Avez-vous les structures nécessaires ?

Rien à dire. On a les structures qu'il faut pour accueillir tout le monde. Le stade et les vestiaires ont été refaits dans la fin des années 90.

Quand et comment avez-vous intégré la Commission de Discipline ?

Ce qui m'a fait envie c'est de gérer les dossiers, voir ce qu'il se passe dans les clubs. C'était encore une autre façon pour moi de gérer les problèmes. Je suis entrée en discipline du temps de Monsieur PITTET, en 2008. Depuis 8 ans, on s'aperçoit que l'ambiance autour des stades se dégrade. Les belles années sont derrière moi, désormais il n'y a que de l'agressivité.

En tant que Membre de la Commission de Discipline, êtes -vous plus sévère dans votre club ?

Non. Je voudrais que les gens comprennent que ce sont 2 choses différentes. Quand je suis au District, je suis Membre de la Commission de Discipline. Quand je suis sur le terrain, je suis Présidente du club. Je suis impartiale et je déteste l'injustice. J'apporte un jugement neutre. Je n'ai jamais été prétentieuse en disant sur un terrain que je fais partie de cette commission. De même, si j'ai un problème avec mon club, je n'assiste pas à la réunion et le Président de la commission est d'accord avec moi. Si c'est une histoire de carton, je ne prends pas la parole.

Quels sont vos plus beaux souvenirs ?

Ce sont les années 90, où j'étais entourée de toutes les catégories, des débutants jusqu'aux Séniors. C'est un beau souvenir. C'était agréable de voir les petits et puis il y avait une très très bonne ambiance. Beaucoup de monde m'aidait.

Dans les années 80/90, on faisait des tournois. On était la seule équipe féminine à jouer contre les garçons. On était surnommé les « Schtroumpfettes ». C'était un régal ! Les gars avaient peur de jouer contre nous et nous, on y allait à fond...

Quel regard portez-vous sur le bénévolat d'aujourd'hui ?

Malheureusement, certains bénévoles d'aujourd'hui sont moins patients. Quand ça ne va plus, ils s'en vont. Si j'en suis arrivée là, c'est que, plus on me critiquait, plus j'avais. J'ai toujours persévérer. Quand quelque chose n'allait pas, j'allais au-delà, je passais au-dessus des critiques. Parfois, elles font mal mais ça permet d'avancer.

Je tiens à parler de Monsieur GALLON, l'homme qui a créé l'AS CHEMILLY en 1963 et qui m'a toujours donné envie d'aller plus loin. Suivi de Monsieur MASO... C'est une personne qui a marqué son passage à CHEMILLY. Il a refait les terrains. Ces 2 personnes m'ont toujours soutenue.

Avez-vous un message à faire passer ?

Je demande aux bénévoles de ne pas baisser les bras. Bien qu'actuellement, nous vivons des moments difficiles par le non-respect, la violence... Mais c'est en persévérant qu'on arrive à surmonter les difficultés.

Portrait chinois

Si vous étiez un chiffre ou un nombre : ... le 11, ma date de naissance

Si vous étiez une couleur : le Bleu !

Si vous étiez un pays : l'Islande, je rêve d'y aller...

Si vous étiez joueuse : je serais Gardienne

PROCES - VERBAUX

PV 170 Sp 23

Auxerre le 17 janvier 2018

COMMISSION
SPORTIVE

Présents : MM Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Réclamation

Match 50798.1 du 14.01.18 Avallon CO 3 – Chassignelles/Lézennes D2 gr B

Réserve d'avant-match du club de Chassignelles/Lézennes sur la participation des joueurs de l'équipe d'Avallon CO 3 ayant joué en équipe supérieure lors de la dernière rencontre.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'avant-match,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Chassignelles/Lézennes de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- en application de l'article 142 des R.G. – alinéa 4 ou annuaire district page 48,
- dit la réserve d'avant-match de Chassignelles/Lézennes irrecevable,

Réserve d'après-match du club de Chassignelles/Lézennes sur la participation du joueur MBERI DURAN Philippe du club d'Avallon CO ayant participé à deux rencontres en 24 h 00.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'après-match pour la dire recevable,
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- transmet la réserve d'après match au club d'Avallon CO,
- demande au club d'Avallon CO de formuler ses observations par écrit et ce pour le **mardi 23 janvier 2018**, date impérative.

Réserve d'après-match du club de Chassignelles/Lézennes sur la participation du joueur MBERI DURAN Philippe du club d'Avallon CO susceptible d'être suspendu.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'après-match pour la dire recevable,
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- transmet la réserve d'après match au club d'Avallon CO,
- demande au club d'Avallon CO de formuler ses observations par écrit et ce pour le **mardi 23 janvier 2018**, date impérative.

2. Forfait

Match 50286.1 du 21.01.18 Rosoy – Joigny 3 D3 gr A

La commission,

- prend note du courriel du club de Rosoy en date du 15.01.18,
- met l'équipe de Rosoy en forfait général,
- par conséquent ce match est annulé,
- amende 280 € au club de Rosoy.

3. Matches non joués

La commission rappelle le règlement – championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5 :

« 5. Les clubs, dont une équipe sénior aura deux matchs de retard sur le calendrier en cours ou auront annulé deux rencontres d'une même équipe sur leurs terrains, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de nouvelle indisponibilité du terrain principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le District).

Ce terrain de remplacement devra être un terrain de même niveau ou à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

Les formalités dans le cas où cette impraticabilité est déclarée après le vendredi 16 heures seront à la charge du club qui devra prévenir tous les officiels concernés.

Par ailleurs, et indépendamment des articles précédents, en cas de terrain impraticable, la commission sportive et calendriers pourra, sur décision motivée par la bonne exécution du calendrier, prononcer l'inversion du match.

S'il s'agit d'un match aller, le match retour ne sera pas inversé. »

Match 50080.1 du 14.01.18 St Georges – St Florentin Portugais D1

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie de St Georges en date du 12.01.18,

- donne ce match à jouer le 4 mars 2018,
- concernant le déplacement de l'arbitre, Mr Ahouissoussi (courrier en date du 16.01.18),
- attendu que le club de St Georges a bien envoyé le courriel d'annulation de la rencontre à l'arbitre,
- attendu que l'arbitre n'a pas consulté sa messagerie officielle,
- par conséquent les frais de déplacement de l'arbitre sont à sa charge.

Match 50084.1 du 14.01.18 Gron – FC Gatinais D1

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie de Gron en date du 12.01.18,

- donne ce match à jouer le 4 mars 2018.

Match 50155.1 du 14.01.18 Aillant – Champigny D2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie d'Aillant en date du 12.01.18,

- donne ce match à jouer le 4 février 2018,
- concernant le déplacement de l'arbitre, Mr Guglierminolti,
- attendu que le club d'Aillant a bien envoyé le courriel d'annulation de la rencontre à l'arbitre,
- attendu que l'arbitre n'a pas consulté sa messagerie officielle,
- par conséquent les frais de déplacement de l'arbitre sont à sa charge.

Match 50797.1 du 14.01.18 E.C.N. – Coulanges La Vineuse D2 gr B

La commission, vu le courriel du club d'E.C.N. en date du 12.01.18 signalant l'impraticabilité du terrain,

- donne ce match à jouer le 11 février 2018,
- concernant le déplacement de l'arbitre, Mr Bennour,
- attendu que le club d'E.C.N. a bien envoyé le courriel d'annulation de la rencontre à l'arbitre,
- attendu que l'arbitre n'a pas consulté sa messagerie officielle,
- par conséquent les frais de déplacement de l'arbitre sont à sa charge.

Match 50288.1 du 14.01.18 FC Gatinais 2 – St Valérien EESV D3 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Montacher en date du 12.01.18,

- donne ce match à jouer le 4 février 2018.

Match 50420.1 du 14.01.18 Guillon – Serein AS D3 gr C

La commission, vu l'arrêté de la communauté de communes du Serein en date du 12.12.17,

- donne ce match à jouer le 4 mars 2018.

Match 50483.1 du 14.01.18 Malay Le Grand 2 – St Sérotin D4 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Malay Le Grand en date du 11.01.18,

- donne ce match à jouer le 4 février 2018.

Match 50548.1 du 14.01.18 Chemilly – Villeneuve sur Yonne D4 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de l'arrêté municipal de la mairie de Chemilly en date du 12.01.18,
- donne ce match à jouer le 4 février 2018,
- concernant le déplacement de l'arbitre, Mr Pacot (courriel en date du 16.01.18)
- attendu que le club de Chemilly a bien envoyé le courriel d'annulation de la rencontre à l'arbitre,
- attendu que l'arbitre n'a pas pu lire sa messagerie officielle dû à problème technique,
- demande au secrétariat d'indemniser les frais de déplacement de l'arbitre, soit la somme de 40,90 €.

Match 51639.1 du 23.12.17 Charny/Champignelles – Joigny 2 U15 D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu qu'il s'agit d'un match de la 1^{ère} phase en U15,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Charny/Champignelles,
- score = Charny/Champignelles = 0 but, - 1 pt / Joigny 2 = 3 buts, 3 pts.

4. Changements dates, horaires, terrains

Match 51770.1 du 21.01.18 Chemilly – Quarré/St Germain Coupe Prével

La commission, vu les différents courriels en date du 16.01.18,

- demande au club de Chemilly d'obtenir l'autorisation d'utilisation du stade de Cheny par la communauté des communes du Migennois, document à transmettre au secrétariat du district pour vendredi 19 janvier 2018, avant midi,
- sans ce document, ce match est maintenu sur le terrain de Chemilly.

Match 51773.1 du 21.01.18 Cerisiers 2 – Champigny Coupe Prével

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre et donne match à jouer à 14 h 30 sur le terrain de Champigny.

Match 50072.1 du 28.01.18 Chevannes – Neuvy Sautour D1

Demande de report de match du club de Chevannes en date du 04.01.18.

La commission, sans l'accord écrit du club de Neuvy Sautour, maintient ce match à la date du 28 janvier 2018.

Match 50076.1 du 28.01.18 Monéteau – St Florentin Portugais D1

Demande d'inversion de match du club de Monéteau en date du 10.01.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 28 janvier 2018 à 14 h 30 à St Florentin.

Match 50088.1 du 04.02.18 Champs/Yonne – Véron D1

Demande de report de match du club de Véron en date du 18.12.17.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match le 4 février 2018.

Match 50273.1 du 04.02.18 Cerisiers 2 – Joigny 3 D3 gr A

Demande de report de match du club de Joigny.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 25 mars 2018.

Match 50289.1 du 21.01.18 Thorigny – Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Demande de report de match du club de Thorigny en date du 02.01.18.

La commission, vu le refus du club de Sens Franco Portugais, maintient ce match à sa date du 21 janvier 2018.

Match 50550.1 du 21.01.18 Charmoy 3 – Brienon D4 gr B

Courriel du club de Charmoy en date du 15.01.18 : demande d'inversion de match.

La commission, sans l'accord du club de Brienon, maintient ce match le 21 janvier 2018 à Charmoy.

Match 50552.1 du 21.01.18 Aillant 2 – Serein AS 2 D4 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie d'Aillant en date du 12.01.18,

- annule la rencontre et donne ce match à jouer le 4 février 2018.

Match 50680.1 du 21.01.18 Arcy Sur Cure – Etivey D4 gr D

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie d'Arcy Sur Cure en date du 15.01.18,

- annule la rencontre et donne ce match à jouer le 4 février 2018.

Match 51984.1 du 20.01.18 Monéteau – Joigny 2 U18 D2

Courriel du club de Monéteau en date du 16.01.18 : demande de report de match.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 17 février 2018.

Match 52043.1 du 20.01.18 Gron/Paron FC 2 – Diges.Pourrain/Toucy U15 D1

Courriel du club de Gron en date du 12.01.18 : demande de changement de terrain.

La commission donne ce match à jouer le 20 janvier 2018 à 15 h 30 à Paron.

Match 52071.1 du 20.01.18 St Julien – Courson U15 D2

La commission, vu l'arrêté municipal de St Julien en date du 16 janvier 2018, donne ce match à jouer le 10 février 2018.

Match 52125.1 du 20.01.18 Magny – St Fargeau U15 D3 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 24 février 2018.

Match 52127.1 du 20.01.18 Aillant – Tonnerre 2 U15 D3 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 20 janvier 2018 à 15 h 30 sur le terrain stabilisé – stade A. Minard à Tonnerre,
- donne le match retour à jouer le 28 avril 2018 à Aillant.

Match 52098.1 du 20.01.18 Sens Franco Portugais – Gurgy/Charmoy U15 D3 gr B

Demande de report de match du club de Sens Franco Portugais en date du 11.01.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 17 mars 2018.

Courriel du club de Tonnerre en date du 10.01.18

La commission prend note que les matchs des équipes de Tonnerre en U18 et U15 auront lieu sur le terrain stabilisé du Stade A. Minard jusqu'au 18 mars 2018.

Calendriers U18 et U15 – reports de match – journée du 20 janvier 2018

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la programmation des matchs des coupes futsal U18 et U15 pour la journée du 20 janvier 2018,
- par conséquent les matchs de championnat suivants sont remis aux dates indiquées :
 - U18 D1 51954.1 Toucy/Diges.Pourrain – Aillant au 27 janvier 2018
 - U18 D1 51955.1 Avallon CO – Héry au 10 février 2018
 - U18 D1 51956.1 St Clément Onze – Tonnerre au 10 février 2018
 - U18 D1 51957.1 Serein AS/Chablis – Champs/Yonne au 27 janvier 2018
 - U18 D2 51982.1 Cerisiers/Malay Le Grand – St Julien au 10 février 2018
 - U18 D2 51985.1 Chevannes – Charbuy au 27 janvier 2018
 - U15 D1 52040.1 Champs/Yonne – Chevannes au 27 janvier 2018
 - U15 D1 52041.1 Tonnerre/Varennes – St Clément Onze au 10 février 2018
 - U15 D1 52042.1 Héry – Auxerre Sport Citoyens au 10 février 2018
 - U15 D2 52070.1 Appoigny/Charbuy – Pont/Yonne au 27 janvier 2018

5. Coupes Yonne U18 et U15

La commission prend note des nouveaux calendriers U18 et U15 pour la 2^{ème} phase,

- attendu que la journée du 3 février 2018 est une journée de championnat,
- avance les rencontres de coupe de l'Yonne U18 et U15 à la date du 27 janvier 2018 :
 - CY U18 Avallon CO – St Julien
 - CY U18 Paron FC – Héry
 - CY U15 Gron/Paron FC 2 – Tonnerre/Varennes
 - CY U15 Serein AS/Neuvy - Héry

6. Questions diverses

Match 50283.1 du 28.01.18 St Valérien EESV – Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Courriel du club de Sens Franco Portugais en date du 09.01.18 : demande d'arbitre ou d'un délégué.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. et à la commission des délégués.

Match 50289.1 du 21.01.18 Thorigny – Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Courriel du club de Thorigny en date du 12.01.18 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. mais précise au club de Thorigny qu'un arbitre était déjà désigné.

Match 50344.1 du 28.01.18 Cheny – St Fargeau 2 D3 gr B

Courriel du club de St Fargeau en date du 10.01.18 : demande d'arbitre ou d'un délégué.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. et à la commission des délégués.

Match 50940.1 du 16.12.17 St Clément Onze 2 – FC Gatinais U18 D2 gr B

La commission,

- prend note des courriels des clubs du FC Gatinais en date du 22.12.18 et du club de St Clément Onze en date du 21.12.18
- maintient la décision prise lors de la commission du 20 décembre 2017.

Courriel du Maire de St Valérien en date du 22.12.17

La commission prend note de la convention tripartite d'utilisation du stade A. Gilbert entre la mairie et les clubs du FC Gatinais et St Valérien EESV.

Courrier du club de Thorigny – reçu le 15.01.18

La commission reprend le dossier concernant les amendes infligées au club de Thorigny

- pour la participation du joueur Gardon Christophe non licencié au plateau U11 du 7 octobre 2011 (PV commission sportive du 22.11.17),
 - attendu que ce joueur Gardon Christophe est du club de Soucy et non du club de Thorigny,
 - par conséquent annule l'amende de 120 € au club de Thorigny et l'inflige au club de Soucy.
- pour la participation du joueur Laleye Ishola du club de Soucy pour joueur dont la licence n'était pas validée à la date du plateau (21 octobre 2017)
 - attendu que la date d'enregistrement de la licence de ce joueur est le 17 octobre 2017 pour le club de Thorigny,
 - annule l'amende de 6 € au club de Soucy.

7. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 21 janvier 2018

- CY 51763.1 Champlost – Sens Franco Portugais : Mr Ménard José
- CP 51783.1 St Valérien EESV – St Denis/Sens : Mme Vié Florence

8. Tournois ou matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- AJ Auxerre – tournoi Yoplait futsal le 20 janvier 2018
- Avallon Vauban FC – matchs amicaux seniors les 13, 14, 20 et 28 janvier 2018
- Etivey – matchs amicaux seniors les 4 et 11 février 2018
- Joigny – matchs amicaux seniors le 13 janvier 2018
- Joigny – matchs amicaux U18 le 13 janvier 2018

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

9. Prochaine réunion

Mercredi 24 janvier 2018 à 16 h 00 – réunion plénière

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de séance

Rollin Pascal

La Secrétaire de séance

Mme Chéry-Floch